

Ile-de-France

Des légumes plutôt que des voitures !

Un projet de « village automobile » sur des terres fertiles en limite de Rambouillet suscite une vive opposition populaire. Une association locale, opposée à ce projet, prouve qu'il est possible d'y implanter un pôle agricole, créateur d'emplois et attractif pour le territoire.

Cela se passe aux portes de la ville royale de Rambouillet, sur la zone d'activité (Zac) du Bel-Air-La-Forêt. Là, un terrain de 20 hectares fait depuis quelques mois l'objet de vifs débats. La Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires (Cart), qui l'a acquise il y a dix ans dans le cadre de l'extension de la Zac, souhaite aujourd'hui y implanter un « village de la voiture ». Un temple de l'automobile qui concentrerait six à dix concessionnaires déjà installés dans la commune et alentours, dont nombre d'entre eux autour de la Zac.

Oui, mais voilà : c'est une parcelle cultivable, une terre fertile. Une ressource précieuse quand, en Île-de-France, les agricultrices et agriculteurs peinent à trouver du foncier disponible, quand un nombre croissant d'habitantes souhaite manger local et bio, et quand la marche vers l'autonomie alimentaire devient un enjeu majeur pour les territoires. Forts de ces arguments, et conscients de l'importance de protéger ce patrimoine, des citoyens se sont regroupés, en juin 2015, pour faire barrage au projet automobile. Et montrer qu'installer une activité agricole durable sur la Zac ne relevait pas du simple rêve...

L'association pour le développement d'une agriculture durable à Rambouillet et dans le Sud-Yvelines (Adry) est composée de membres de toutes disciplines (ingénieurs agricoles et commerciaux, maraîchers bio,

juristes, responsables de communication...) et compte près de 300 adhérentes et adhérents. Elle propose, dossier technique et business plan à l'appui, un contre-projet détaillé : un pôle agricole multifonctionnel de proximité comprenant, sur 19,4 hectares, quatre carrés maraîchers, un verger et un élevage agroforestier de volailles. Il créerait 11 emplois directs, générerait chaque année 300 tonnes de fruits et légumes, 30 000 œufs et 300 kg de miel... Le tout, dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique et accompagné, sur place, d'une activité de transformation et d'une boutique de vente directe. Événements grand public, animations scolaires et ateliers pédagogiques feraient également de ce pôle un lieu d'échanges, ouvert à tous.

dont certaines sont installées... de l'autre côté de la route. Il n'a fait l'objet d'aucune concertation publique, ni d'aucun débat avec les habitants. » L'Adry a lancé une pétition et une campagne de financement participatif qui ont rencontré un succès populaire. Sur le volet juridique, un recours contentieux a été déposé à l'encontre de la communauté d'agglomération auprès du tribunal administratif de Versailles. L'Adry a décidé de s'y associer dans le cadre d'une intervention volontaire.

Pour Gaspard Manesse, maraîcher sur la commune voisine de La-Celle-les-Bordes et adhérent de la Confédération paysanne : « Nous sommes tous témoins des ravages occasionnés par le rouleau compresseur de cette économie financiarisée qui occulte les fondements même de nos vies : l'environnement, la santé,

les métiers, le tissu social... Partout, sur le territoire, la marchandisation de notre société défigure les abords des villes avec ses zones industrielles, ses panneaux de publicité, son béton et ses mêmes enseignes transnationales ; et ce, avec le soutien des représentants politiques, contre l'intérêt public. La lutte que mène l'Adry, à l'instar de nombreux collectifs partout en France et dans le monde, est la volonté d'endiguer cette destruction organisée par une petite portion de la population qui en tire des bénéfices, financiers et politiques. Ceci au détriment d'une majorité qui ne souhaite pas ces aménagements, mais les subit avec une certaine résignation, tant la lutte semble inégale. En tant que paysan maraîcher bio, citoyen, parent, j'ai participé à la constitution de notre collectif qui

regroupe des riverains de diverses professions qui s'opposent à ce projet absurde, sachant que même si le pire est probable, l'absence d'action le rend certain ! » ■

Article paru dans *Liaison*, journal de Île-de-France-Environnement, complété fin août 2016.
www.adryrambouillet.wordpress.com



À Rambouillet, l'association Adry veut aménager un pôle agricole multifonctionnel et de proximité pour préserver les terres agricoles locales menacées. En limite de ville, sur 19,4 hectares de terres qui appartiennent à la collectivité, elle propose d'installer quatre maraîchers, un.e arboriculteur ou arboricultrice et un éleveur ou une éleveuse de volailles. Face à cela, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires et son président tentent d'imposer... un village de concessionnaires automobiles. Ce « village de la voiture » fait partie de l'extension de la zone d'activités, dite Bel-Air-la-Forêt, décidée en 2006, qui a planifié la perte de 80 hectares de terres agricoles entre 2012 et 2022.

« Nous défendons un projet structurant et réellement créateur de richesses pour le territoire, explique Anthony Lecomte, de l'Adry. Nous pensons que le projet de village de la voiture est une simple opération de promotion immobilière. Il ne créerait aucun emploi car il prévoit simplement de déplacer des concessions existantes,